

Nombre de membres**en exercice:** 11**Séance du 07 novembre 2014**

L'an deux mille quatorze et le sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 07 novembre 2014, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX

Présents : 10**Sont présents:** Bernard ROMIEUX, Claudine LECLERC, Francis HUVER, Louis BOUCHENY, Virginie SONZOGNI, Joël CRETTE, Jean-Claude FERT, Aline CLEMENT, Marie-José MASSON, Bernard DAVOUST**Votants:** 10**Représentés:****Excuses:** Elisabeth ROGER**Absents:****Secrétaire de séance:** Claudine LECLERC

Le Procès-verbal de la séance du 17 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

Objet: SIGNALISATION DANS LA COMMUNE - DE 70 2014

Monsieur le maire fait part à chacun des conseillers d'un exemplaire des devis concernant la sécurité et la signalisation dans la Commune:

Entreprise	Montant HT	TVA	Montant TTC
PUBLIDIS	2 223,00 €	444,74 €	2 668,44 €
GIROD	4 193,34 €	838,67 €	5 032,01 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit l'entreprise PUBLIDIS à l'unanimité

Soit : pour la mairie : HT : 2 223,00 €**TVA 20.0 % , soit TTC : 2 668,44 €**

Et autorise Le Maire a effectuer les demandes de subventions et à signer tous documents afférents à cette affaire.

Objet: AMENAGEMENT DE TROTTOIRS AUPRES DES ARRETS DE BUS - DE 71 2014

Monsieur le maire fait part à chacun des conseillers d'un exemplaire des devis concernant l'aménagement de trottoirs auprès des arrêts de cars dans la Commune:

Entreprise	Montant HT	TVA	Montant TTC
TERRASSEMENT DE LA FORET D'OTHE	2 594,90 €	518,98 €	3 113,88 €
TRAVAUX PUBLICS BATIMENT - GAUTRAIN ENTREPRISE	2 858,40 €	571,68 €	3 430,08 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit l'entreprise TERRASSEMENT DE LA FORET D'OTHE à l'unanimité

Soit : pour la mairie : HT : 2 594,90 €**TVA 20.0 % , soit TTC : 3 113,88 €**

Et autorise Le Maire a effectuer les demandes de subventions et à signer tous documents afférents à cette affaire.

Objet: AUTORISATION PERMANENTE POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS - DE 72 2014

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal du fait qu'il convient, dans le cadre de projets importants pour la Commune, de réaliser des demandes de subventions.

Il sollicite le droit permanent d'effectuer toutes les demandes auprès des organismes.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide de donner tout pouvoir au Maire pour effectuer les demandes de subventions auprès des services compétents, lorsqu'il le jugera nécessaire après acceptation d'un devis par le Conseil Municipal.

Objet: CONVENTION SCOLAIRE AVEC LA COMMUNE DE CERISIERS - DE 73 2014

Après lecture de la convention de répartition intercommunale des charges des écoles accueillant des enfants de plusieurs communes, le Maire informe le Conseil que le coût d'un élève pour la rentrée 2014/2015 est évalué à 860 € par enfant par an.

Sur la commune, quinze élèves fréquentent l'école de Cerisiers soit 12 900 € de frais scolaire pour la Commune de Vareilles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Maire de signer la convention de répartition des charges scolaires avec la Commune de Cerisiers et tous les documents y afférent.

Objet: AUTORISATION DE MUTUALISATION AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITE - DE 74 2014

Afin de permettre le remboursement de frais engagés par la mise à disposition de personnels, moyens et matériels

Le Conseil Municipal

- autorise le maire à signer, durant sa mandature, avec des collectivités, une convention de mise à disposition des moyens, personnels et matériels ;
- dit que les modalités financières seront réglées dans le cadre de ladite convention dans la limite des crédits votés au Budget.

Objet: OUVERTURE DES PLIS POUR TRAVAUX DU CIMETIERE (SIX OFFRES MAIS UN DESISTEMENT)

Entreprise	Montant TTC
ELABOR	59 485,82€
OGF (PFG)	73 324,14€
CCE FRANCE LES AUBRAIS	52 248,00€
DELASSASSEIGNE	42 954,96€
DAUDET	32 844,00€

Les offres vont être examinées en commission.

Objet: QUESTIONS DIVERSES.

Travaux de dissimulation de réseaux : Les enfouissements de la première tranche sont terminés, les branchements auront lieu le 27 novembre 2014. Une coupure de courant pour permettre ces branchements aura lieu entre 9h00 et 11h30. Dépose des poteaux électriques.

PLUi: Des réunions concernant le PLUi ont lieu régulièrement, ces réunions sont ouvertes au public. Il s'agit d'un document d'urbanisme intercommunautaire. Les Conseils Municipaux seront appelés à participer à son élaboration au sein de leur agglomération.

Réunions de syndicat :

- **Syndicat de la Fourrière :** une réunion a eu lieu le 12 novembre 2014;
- **SMAEP :** une réunion aura lieu le 20 novembre 2014.

Colis de Noël : Distribution le samedi 20 décembre à 14h00 par Bernard ROMIEUX, Claudine LECLERC, François HUVER, Louis BOUCHENY, Virginie SONZOGNI, Aline CLEMENT et Elisabeth ROGER.

Curage du Rû aux Vallées : Le Rû devra être curé par les riverains.

FIN DE SEANCE 21h45